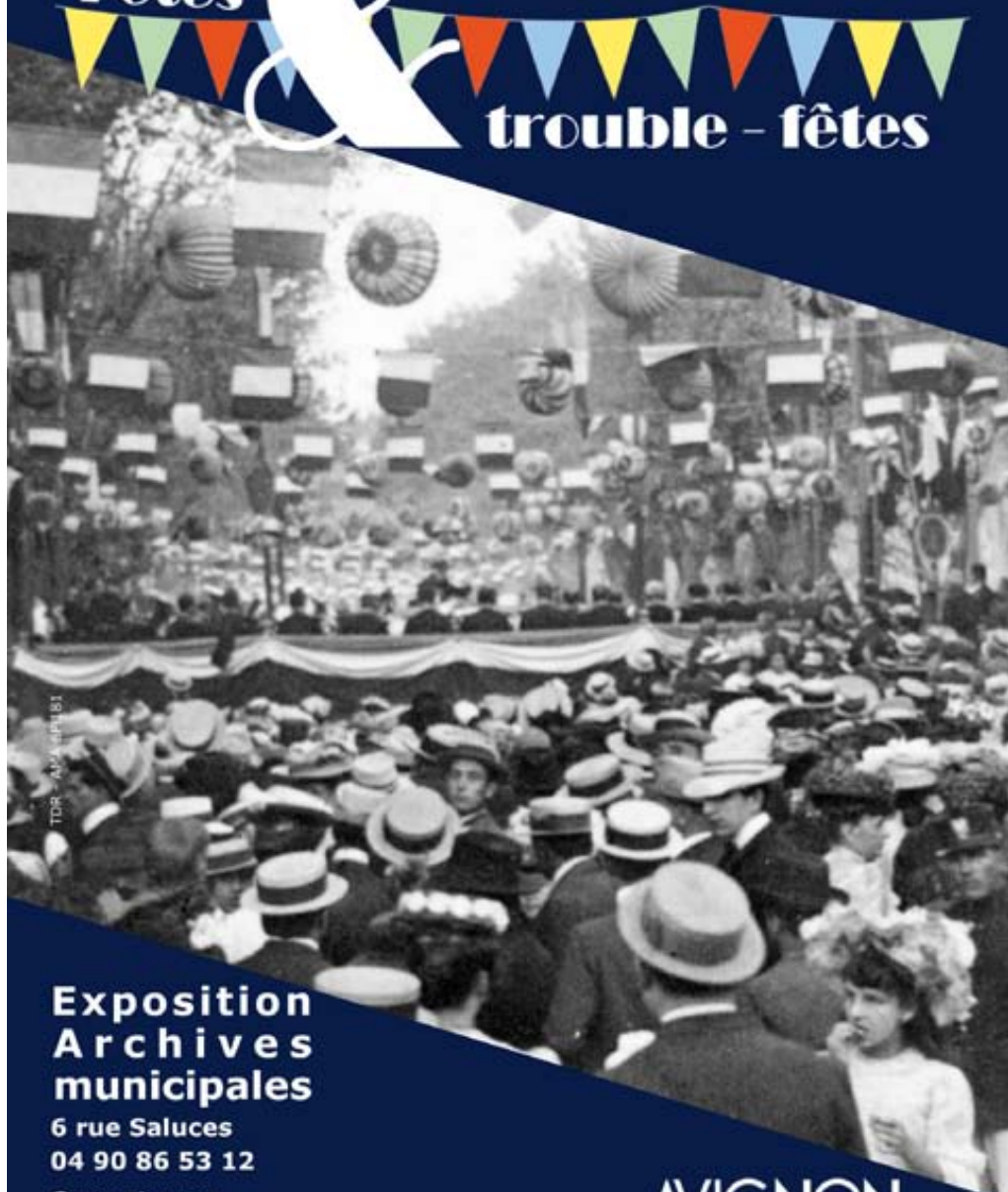


Fêtes



trouble - fêtes



TDR - APS - 19181

**Exposition
Archives
municipales**

6 rue Saluces
04 90 86 53 12

Cour et rues
21 juin 2021
18 mai 2022

AVIGNON
Ville d'exception

Fêtes et trouble-fêtes

Nouvelle exposition

Archives municipales d'Avignon

21 juin 2021 – 18 mai 2022

AVIGNON
Ville d'exception



Véritables invitations au voyage, les expositions des Archives Municipales sont toujours l'occasion de replonger dans l'histoire si inspirante de notre ville. Et quelle joie, au sortir du confinement, de la (re)découvrir cette fois au prisme de la fête et des célébrations ! L'occasion de se remémorer que quelles que soient les périodes troublées que nous traversons, la promesse d'aubes plus réjouissantes point à l'horizon. Profitons ensemble de ces retrouvailles hors les murs tant attendues en découvrant dessus ce que furent celles d'antan.

Cécile HELLE
Maire d'Avignon

Contexte du projet d'exposition

La direction des Archives propose chaque année une à deux expositions temporaires. Ces expositions prennent le plus souvent place sur les murs extérieurs « retournés » du bâtiment, en s'invitant dans la rue et en investissant la cour intérieure afin de dévoiler ce qui est conservé à l'intérieur.

Ces expositions alternent généralement entre une exposition à contenus textuels historiques et une exposition plus visuelle.

Après « Épatant Patrimoine », « Avignon 14-18 : la Grande Guerre sur tous les fronts », ou encore « L'Avignon du festival » qui mettaient respectivement en perspective le patrimoine bâti avignonnais, une période de guerre sous l'angle du local et l'histoire du lien entre le festival et sa ville d'implantation, la prochaine exposition se penchera sur une thématique spécifique appréhendée dans un temps long que les archives conservées permettent d'éclairer : **la fête et le loisir**.

Cette nouvelle thématique, quelque peu antidote, est inspirée par un contexte fortement perturbé par l'épidémie de Covid-19 et ses conséquences en matière de restriction, de fait, des libertés individuelles, de difficultés à maintenir le lien social, de repli sur soi.

Se repérer dans l'exposition

« Fêtes et trouble-fêtes » se déploie sur une cinquantaine de panneaux présentés dans la cour intérieure des Archives et sur les murs extérieurs du bâtiment, rues Saluces, du Mont-de-piété et de la Croix.

Faisant la part belle aux photographies et documents d'archives, l'exposition est ponctuée de quelques textes d'accompagnement.

L'exposition en quelques chiffres

90 photographies

50 panneaux d'exposition

Une collecte de photographies auprès des habitants

La sélection de documents (photographies, cartes postales, affiches, etc) pour l'exposition révèle peu de trouvailles du côté de l'intimité de la fête privée et nous dévoile davantage les temps festifs qui prennent place dans l'espace public. Pour cause, peu de photographies représentant les fêtes et les loisirs dans la sphère privée ont pu être collectées, jusqu'à aujourd'hui, par les Archives de la Ville.

Pour continuer d'enrichir les fonds, les Archives de la Ville mettent en place une collecte de photographies de fêtes et de loisirs auprès des habitants. Il peut s'agir de photographies anciennes tirées des albums de famille ou bien de photographies plus récentes numériques, réalisées avec un appareil photo ou un smartphone.

Cette démarche de collecte implique les habitants dans un travail d'enrichissement d'une mémoire partagée. Elle vise aussi à les sensibiliser sur leur possible contribution à l'enrichissement des fonds pour le partage et la connaissance du passé.

Pistes bibliographiques pour aller plus loin

Jean Duvignaud. *Le don du rien : Essai d'anthropologie de la fête*, Paris : Tétrahèdre, 2007 (rééd. augmentée).

Jacqueline Lalouette. *Jours de fête*. Paris : Tallandier, 2010.

Michel Vovelle. *Les Métamorphoses de la fête en Provence de 1750 à 1820*. Paris : Aubier-Flammarion, 1976.

Collectif. *Les usages politiques des fêtes aux XIXe - XXe siècles : actes du colloque organisé les 22 et 23 novembre 1990 à Paris*. Paris : La Sorbonne, 1994.

À paraître à l'automne 2021 : catalogue de l'exposition *Fêtes et trouble-fêtes*.

Un jeu pour visiter l'exposition autrement

Un jeu est disponible à l'accueil des Archives. Faisant appel au sens de l'observation des visiteurs, il permet d'accompagner de manière ludique une visite en famille, entre amis, ou solitaire.

Tous publics - Durée : environ 15 minutes

Texte d'introduction de l'exposition

La fête et les loisirs font l'objet de la nouvelle exposition des Archives. Quelque peu antidote, cette thématique est inspirée par un contexte fortement perturbé par l'épidémie de Covid-19 et ses conséquences en matière de restriction, de fait, des libertés individuelles, de difficultés à maintenir le lien social, de repli sur soi.

La période bouleversée que nous vivons a vu apparaître, tant dans les médias que dans les conversations, des expressions telles que « fêtes clandestines », « apéros sauvages » et « cluster party ». Les fêtes organisées en dépit des interdictions gouvernementales et préfectorales, comme « la rave du Nouvel An à Lieuron » ou « la fête sauvage des quais de Saône » sont devenues des faits divers nationaux. L'obstination à faire la fête en temps de pandémie questionne. La fête est-elle, à l'instar du rire, le propre de l'homme ? Certains y voient « une pulsion de vie dans un contexte mortifère ». D'autres y perçoivent une inconscience grave et relèguent la fête au rang d'un superflu « non essentiel ».

Si la fête cultive notre appartenance à une communauté de temps et de lieu, elle joue aussi une fonction importante de régulation en nous exerçant, dans une forme de catharsis, à la transgression afin de mieux nous maîtriser une fois achevée. La fête amène de la joie, elle conduit à une « exaltation collective », ainsi que l'ont souligné Émile Durkheim ou Sigmund Freud.

Elle peut être le fait d'organismes publics ou privés, revêtir un caractère officiel, une dimension de rituel public, être inscrite dans le calendrier ou au contraire se révéler plus spontanée. Les ressorts de

la fête sont pluriels. Elle s'inscrit souvent dans un temps de loisir, ce temps dont on a la « libre disposition » et qui laisse court à l'envie, aux goûts personnels, à l'expression de soi, aux pratiques sportives, artistiques, culturelles et aux sociabilités.

Cette exposition propose de dresser un « portrait à facettes » de la fête et du loisir à travers les époques dont les documents conservés aux Archives de la Ville permettent l'exploration. Il s'agira d'interroger les mutations qu'ont connues les fêtes, les différents initiateurs et leurs desseins (notamment la dimension communicationnelle et politique de la fête), le caractère institué ou plus spontané, sans oublier de s'intéresser à la notion d'encadrement, de réglementation, voire de prohibition, ainsi qu'aux « débordements » qui peuvent les accompagner.



L'iconographie est au centre de cette approche kaléidoscopique, invitant le visiteur à une immersion dans les ambiances joyeuses, les foules, les cortèges. La sélection est large. Elle révèle toutefois peu de trouvailles du côté de l'intimité de la fête privée et nous dévoile davantage les temps festifs qui prennent place dans l'espace public. Pour cause, peu de photographies représentant les fêtes et les loisirs dans la sphère privée ont pu être collectées, jusqu'à aujourd'hui, par les Archives de la Ville.



Fête populaire et concert, allées de l'Oulle. 1907
Photographie : tirage. AMA 6Fi181

Garde-fous et trouble-fêtes

« Trouble-fête : nom masculin. Personne qui interrompt, perturbe le cours d'un moment agréable, d'un événement heureux. Synonymes : importun, bonnet de nuit, éteignoir, rabat-joie. Jouer les trouble-fête ; arriver en trouble-fête ; rôle de trouble-fête. (...) » (*Trésor de la Langue Française*)

Les affiches administratives, placards d'information destinés aux habitants, recèlent des interdictions en tous genres qui viennent encadrer et contraindre les pratiques festives ou de loisir, quand elles ne vont pas jusqu'à les prohiber. Entre les lignes de ces affiches importunes, on lit parfois les débordements contre lesquels l'autorité publique se prémunit et prémunit « l'intérêt commun ». L'autorité joue ici le « garde-fou » régulateur contre les « trouble-fêtes ».

Dans les archives d'ancien régime, on retrouve la trace d'interdits relatifs à la consommation d'alcool ou aux horaires d'ouverture des tavernes, la réglementation des pratiques ludiques, l'interdiction de jets de pierre et de boules de neige, etc. La délation des comportements déviants est encouragée par la perception d'une partie de l'amende due par le fêtard contrevenant. Dans la période révolutionnaire, les masques sont interdits pour les fêtes de carnaval, de crainte qu'ils permettent de dissimuler forfaits et actions violentes. Régulièrement, malgré le contexte festif, les bravades et tirs de feux d'artifice sont défendus ou conditionnés à des autorisations expresses. À la mort de Louis XVIII en 1824, les fêtes sont prosrites, en signe de deuil collectif. Des placards du XIXe siècle viennent en outre rappeler la distinction entre les « jours de fêtes » et les jours d'activité.



1862

MAIRIE D'AVIGNON

DÉFENSE de se baigner

DANS LES LIEUX CI-APRÈS DESIGNES.

LE MAIRE DE LA VILLE D'AVIGNON, Chevalier de la Légion d'Honneur.

Rappelle à ses concitoyens les dispositions de l'arrêté de cette Mairie, en date du 19 mai 1822, portant défense expresse, dans l'intérêt des mœurs, de se baigner sur la rive gauche du Rhône, dans l'espace compris entre le gravier situé vis-à-vis la porte St-Lazare, en descendant le fleuve, jusqu'à celui du lieu dit *la Pionne*; ainsi que dans les Sorgues, Canaux et Fossés qui entourent la ville et qui longent les chemins publics.

Il les prévient, en conséquence, que ceux d'entr'eux qui seront trouvés se baignant dans les lieux ci-dessus désignés, notamment dans le Canal de Vaucluse, depuis la Pyramide, hors la porte Imbert, jusqu'au Moulin-Neuf; dans celui de la Durançole, à partir des remparts jusqu'au Pont-des-deux-Eaux, et enfin dans les Canaux servant aux Lavoirs publics, seront poursuivis pardevant le tribunal compétent, comme ayant contrevenu aux Règlements de Police municipale.

Les pères et mères sont responsables du fait de leurs enfans.

Le Maire prévient enfin ses concitoyens qu'il est dangereux de se baigner au lieu dit *les bas fonds de la Synagogue*, et qu'à cet effet il y a fait placer un écriteau pour les informer de ce danger.

Il recommande aux pères et mères de veiller sur leurs enfans, plus particulièrement pendant l'époque des chaleurs, pour ne pas avoir à déplorer des pertes qui, malheureusement, ont lieu presque toutes les années.

Fait à Avignon, en l'Hôtel de Ville, le 20 juin 1836.

R. DE ST-PREGNAN.

Avignon, BUREAU DE L'IMPRIMERIE DE LA MAIRIE, rue Bouquaire, n° 5.

Arrêté du Maire. Défense de se baigner dans les lieux ci-après désignés. 20 décembre 1836
Placard de la Mairie d'Avignon. AMA 5D1105

Rythmer le temps

« L'homme associe, en fonction de sa culture, temps cosmique et repères historiques, rythmes et mythes, saisons et fêtes, dans une célébration dont le calendrier est le dépositaire fidèle et le témoin vigilant. » (Hélène Bénichou, *Fêtes et calendriers*)

Les fêtes interrompent le fil de la vie quotidienne. Elles rendent acceptable l'uniformité des jours travaillés et des obligations du quotidien. Le temps festif est placé en dehors de la normalité et autorise les excès, l'effervescence, et parfois la transgression. Pour autant, la fête n'est pas forcément subversive. Sa récurrence en fait un moment à part, mais qui revêt, en fait, une grande normalité.

Au Moyen Âge et à l'époque moderne, les jours de fêtes apparaissent comme des repères communs dans le calendrier. Ainsi, plutôt que de faire référence explicitement à un jour et à un mois, les échéances de paiement sont fixées à la Saint-Jean, à la Fête-Dieu, à Noël, etc. L'expression « à la Saint-Glinglin », jour fictif du calendrier liturgique catholique, renvoie ainsi le recouvrement d'une dette ou l'accomplissement d'un événement à une date indéterminée, éloignée, voire inexistante !

Comme en témoignent les registres avignonnais des « cérémonials » auxquels sont tenus de participer les syndics de l'Ancien Régime, de nombreuses fêtes, cérémonies et processions reviennent chaque année. Elles marquent la régularité des cycles qui rythment la vie, celui des saisons, le parcours des planètes, du soleil et de la lune. Les cérémonies agraires constituent, particulièrement à la campagne, des rites communs et des symboles de « passage ».

Promenade du jeudi Gras
au Cours

Le Jeudi Gras M^{rs} les viguier Consuls et
nots que estg^{re} ^{Salvati en legs son} ^{meuble par un dela} ^{gaita des chevaux legs} ^{meur les viguier Consuls} ^{deux jours auparavant} ^{apressent on donne au palais a l'heure donnee par} ^{son Excellence, prennent son chapeau au bas de} ^{l'escalier, etant recue comme les autres, et vont} ^{en suite tous ensemble se promener au Cours avec} ^{son Excellence dans son carrosse, M^{rs} les viguier etant} ^{assis au fond sur la gauche du 2^{me} Virelégat} ^{M^{rs} les viguier sur la devant vis a vis des Monseig^{rs}} ^{les Virelégat, M^{rs} le second Consul vis a vis des M^{rs}} ^{les viguier, M^{rs} le tiers Consul a la portiere du} ^{coche des Monseig^{rs} les Virelégat et M^{rs} le 4^{me}} ^{a la portiere du coche des M^{rs} les viguier.}

Après tout de laquelle promenade les 2^{es} Virelégat
viguier Consuls et apressent accompagnent son
excellence jusque au milieu des la salu
des Viguier

Recueil descriptif des « cérémonials » auxquels sont tenus de partici-
per les consuls d'Avignon tout au long de l'année, relatant le déroule-
ment de certaines cérémonies spécifiques et donnant des informations
sur la préséance et règles observées. 1714-1849
Registre papier. AMA AA153

Prétextes et motifs de la fête

La plupart des fêtes sont organisées pour un motif, une occasion, et leurs propres codes et déroulements en résultent : célébrer un saint, une commémoration historique, un changement de saison, le vin nouveau, revendiquer une appartenance commune, ou, dans un cadre plus privé et familial, fêter un anniversaire, une naissance, le souvenir d'un défunt.

La dimension religieuse est omniprésente dans le panorama de la fête avant le rattachement d'Avignon à la France (1791). La Révolution française tente de déchristianiser le calendrier et instaure un faisceau de fêtes révolutionnaires. La référence au religieux demeure toutefois forte, même après la loi de séparation de l'Église et de l'État (1905).

Les régiments casernés dans la cité jusqu'au début des années 1990 prennent une part active dans l'animation de la vie urbaine. Fanfares ou rencontres sportives offrent du spectacle et des loisirs tant aux jeunes-hommes qui font leurs classes qu'aux habitants. Le « bal du 7e Génie » fait figure de lieu de rencontre pour les futurs époux de « bonnes familles ». C'est ce régiment qui est au cœur de l'organisation des cortèges hauts en couleur de la Mi-Carême.

La fête stimule les émotions, les sens, et rend les participants plus réceptifs à une communication sous-jacente. L'initiation de temps festifs dans l'espace public, comme les banquets et aïolis géants longtemps très en vogue à Avignon, peut avoir une dimension politique ou être motivée par un intérêt commun : « diffuser » du bien-être, de la joie, du beau, divertir, mais aussi assurer la cohésion, réunir, créer du lien social. Mais la fête est un surgissement qui « prend » ou ne « prend pas », en dehors de toute prévision.



Athlètes de la 1^{ère} Compagnie en tenues de gymnastes lors de la fête annuelle du 7^e régiment du Génie. Mai 1935. Carte postale, F. Beau. AMA 20Fi258

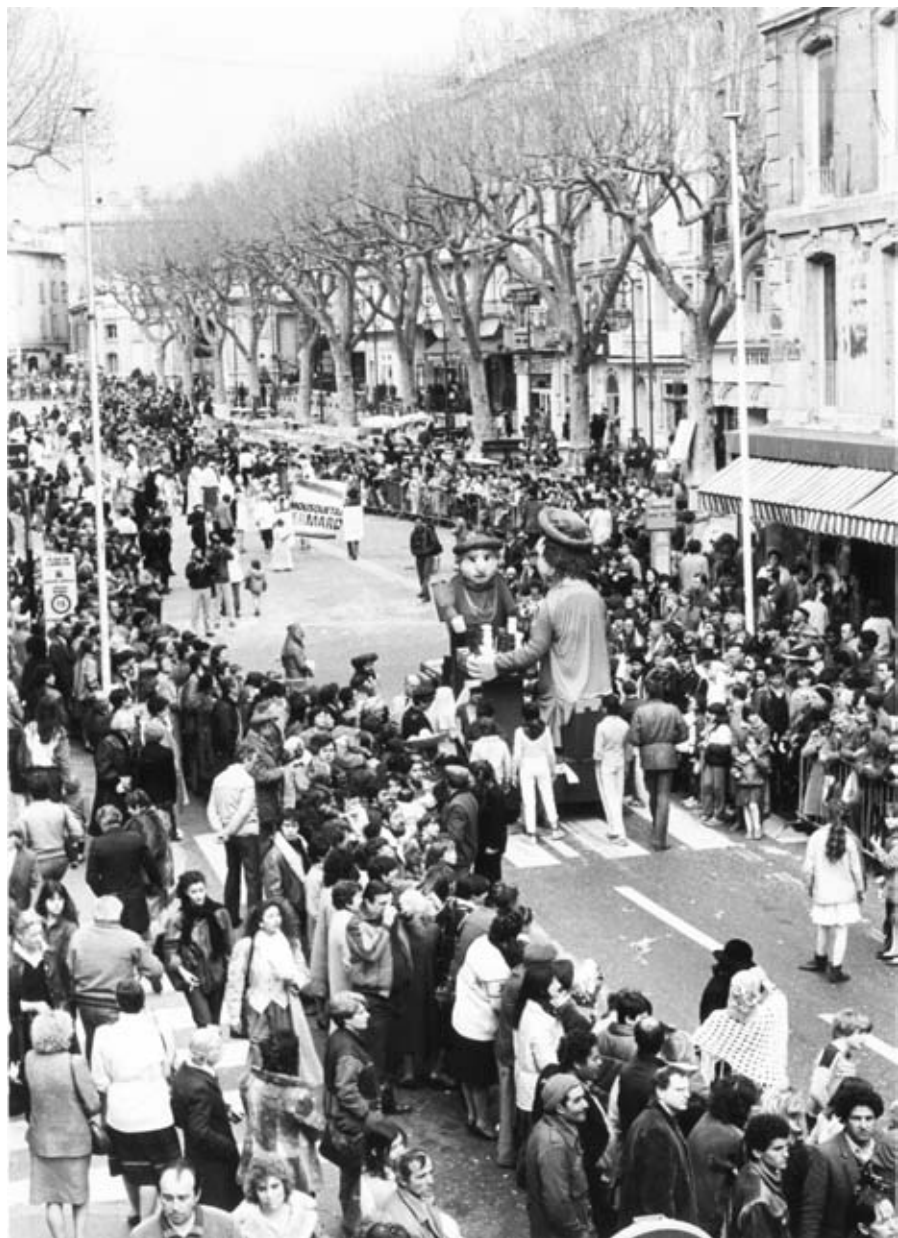


Sortir de soi, expression de soi ?

« Cette conscience populaire carnavalesque manifeste sa "vivace" et agressive présence jusque dans Carême, semblant bafouer et narguer celui-ci dès son premier jour (le mercredi des cendres, jour apothéose de Carnaval) ». (Jean-Marc Chouraqui, « Le Cycle de Carême en Provence : rites et coutumes (XVIe-XIXe s.) », in : *Annales du Midi*, 1979).

La fête appelle au décalage et parfois aux jeux d'inversion. Il s'agit de « sortir de soi » et de sa condition pour mieux les retrouver ensuite. Tout dans ce moment, jusqu'au paysage sonore, vient rompre avec une normalité quotidienne, voire besogneuse. Dès l'Antiquité, la fête était associée au vin. L'alcool apparaît comme un breuvage désinhibant, jusqu'à l'ivresse, que l'on partage pour accompagner les temps de convivialité. C'est un symbole de fraternité et d'amitié.

Des différentes fêtes qui jalonnent le calendrier, celles qui invitent au déguisement intriguent particulièrement les ethnologues et les historiens. Ici aussi, il s'agit de s'extraire de soi ou de se révéler aux autres. Le carnaval est une fête particulièrement urbaine et populaire. Les fonds avignonnais gardent aussi trace de fêtes déguisées pour la Mi-Carême ou pour le Carmentan (on trouve de nombreuses orthographes pour ce « Carême entrant »). Bals masqués, cortèges de chars décorés, défilés déguisés, permettent l'abolition temporaire des différences et de la hiérarchie sociale. Ces temps festifs très ritualisés ont une fonction de *catharsis*. Le bouc-émissaire du bonhomme de papier mâché est réinventé dans la seconde moitié du XXe siècle pour un nouveau genre de carnaval désormais cantonné au monde de l'enfance.



Défilé de Carmentran, place de l'Horloge. [Années 1970-1980]
Photographie : tirage, Jean-Pierre Campomar. AMA 68Fi116

Affirmation identitaire et appartenance

« Le constat de fond est bien celui-ci : toute fête ne peut être que de son temps »

*(Michel Vovelle, L'historien et la redécouverte de la fête aujourd'hui.
In : Études rurales)*

Le temps festif est l'occasion d'affirmer une appartenance à une communauté, ainsi qu'une identité individuelle et collective. La famille est le premier groupe auquel de nombreuses fêtes rattachent leurs participants. Il est intéressant de se pencher sur les changements qu'ont connus les fêtes au cours de l'histoire et d'observer que nombre d'entre elles ont disparu à la Révolution, quand elles n'ont pas connu une transformation profonde. Avec les mutations sociétales des années 1960-1970, les fêtes de la sphère privée se développent dans une forme plus spontanée et débridée. C'est le temps de l'affirmation de la jeunesse, ce nouveau groupe social qui entend bien se faire entendre.

L'appartenance affirmée par la fête et les loisirs peut aussi être géographique ou culturelle. Ainsi, les fêtes provençales, du Rhône, de Saint-Bénézet, les courses de taureaux et corridas à Bagatelle, ou les joutes sur l'eau marquent l'affirmation d'une identité régionale. Ces manifestations se voient très investies, si ce n'est ressuscitées, par le Félibrige dans la seconde moitié du XIXe siècle. Cette entité qui promeut l'identité culturelle et la langue provençales, perçoit dans les fêtes un solide levier. Recherchant l'authenticité, ces manifestations réinterprètent la tradition. Un siècle plus tard, après un nouveau déclin, ce sont les pouvoirs publics qui remettent au goût du jour différentes fêtes locales dans une quête d'identité, désuète pour certains, viscérale et patrimoniale pour d'autres.



Fête de clôture du festival off, groupe non identifié, village du Off, cour de l'école A. Thiers (Simone Veil). 26 juillet 2014

Photographie numérique, Christophe Aubry (direction de la Communication). AMA DSCF3800



Fête provençale à l'occasion du 70e anniversaire de la fondation du Félibrige. 5 octobre 1924
Carte photographique. Collection Aubanel. AMA 91Fi1823

Les Archives municipales d'Avignon en quelques mots

Les Archives municipales sont une direction culturelle et patrimoniale de la Mairie d'Avignon. Établies depuis 1986 dans les bâtiments de l'ancien Mont-de-piété, elles collectent, classent, conservent, communiquent et mettent en valeur les documents provenant des services et établissements municipaux, mais aussi d'institutions ou de personnes privées, du XII^e siècle à nos jours. Les archives conservées prennent la forme de dossiers papier, de registres, de cartes, de plans, de photographies, de cartes postales, de films, etc.

Les Archives de la Ville d'Avignon s'attachent à faciliter l'accès de tous aux documents d'archives, pour la recherche scientifique ou pour le plaisir. Chaque jour, sur simple inscription, le public est accueilli et accompagné dans ses recherches en salle de lecture.

Dans le cadre de leur mission de valorisation des archives, de l'histoire de la ville et de ses habitants, les Archives organisent chaque année une ou deux expositions temporaires. Ces expositions, conçues comme un dialogue entre les archives et le public, sont installées sur les murs extérieurs du bâtiment. Elles prennent ainsi place dans l'espace urbain et vécu.

Dans l'ancienne chapelle du mont-de-piété, les Archives municipales ont mis en place un espace muséal permanent qui présente des objets, œuvres et documents permettant de retracer l'histoire du plus ancien mont-de-piété de France (1610) et de l'établissement dédié au conditionnement des soies que ses administrateurs ont créé en 1801.



Renseignements pratiques

Archives municipales
6 rue Saluces - 84000 Avignon
04 90 86 53 12
archives.municipales@mairie-avignon.com
archives.avignon.fr

Accès à la cour (exposition), à l'espace muséal
et à la salle de lecture :

Lundi 10 h - 12 h / 13 h 30 - 17 h

Et du mardi au vendredi 8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 17 h

Une partie de l'exposition est visible 7j/7 et 24 h/24 (côté rue)